

RAPPORT ATELIER 2 : FINANCEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

THEMES	SOUS-THEMES	ETAT DES LIEUX	PROPOSITIONS /RECOMMANDATIONS
FINANCEMENT et GESTION	Financement étatique	<ul style="list-style-type: none"> - 95% du budget - , Salaires garantis et réguliers, - Budget insuffisant - , Budget inadapté à la trésorerie, - Prêts aux prestataires, très faible taux de financement de la recherche et des investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reprendre le projet de contractualisation - -Réactiver le CDMT - Rendre le budget disponible. - Repenser le système d'offre de marchés. - Clarifier les critères d'allocation du budget. - Anticiper et Prévoir. <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un manuel de procédure.
	Financement propres	<ul style="list-style-type: none"> - 5% du budget, basées sur les inscriptions, - Faiblesse du taux des ressources mobilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de filières professionnelles - Brevetage des résultats. - Commercialisation des résultats de la recherche. - Universités de Vacances - Vulgariser et valorisation de l'expertise universitaire
	Autres Financements	Elles sont rares et maigres.	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule de mobilisation de fonds - Création de fondation - Taxe spécifique parafiscale. - Profiter des avantages fiscaux.

RAPPORT ATELIER 2 : FINANCEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

THEMES	SOUS-THEMES	ETAT DES LIEUX	PROPOSITIONS RECOMMANDATIONS
FRAIS INSCRIPTIONS		<ul style="list-style-type: none"> - Frais d'inscription très bas et en inadéquation avec le coût niveau de la vie, - Déficit de communication relative au coût de la formation par étudiant, - Recouvrement tardif des frais d'inscription, - Impossibilité pour chaque Université de décider du taux d'inscription, - Dérives des organisations syndicales - Manque de volonté politique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation frais d'inscription (50 à 100 milles francs). - Amélioration de la communication relative aux implication financières du système LMD. - -Evaluation de la formation LMD. - Participation de l'étudiant aux frais de formation.

RAPPORT ATELIER 2 : FINANCEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

THEMES	SOUS-THEMES	ETAT DES LIEUX	PROPOSITIONS /RECOMMANDATIONS
GESTION HEURES COMPLEMENTAIRES	GESTION HEURES COMPLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Heures impayées depuis 3 ans, - Taux difficile à maîtriser et à justifier, - taux horaire inadapté au coût de la vie, - maquettes pédagogiques Départements non maîtrisées, - insuffisance des salles de TD, TP et Amphis, - insuffisance des enseignants avec acuité dans certaines filières, - mauvaise répartition des heures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur suivi des maquettes en vue de la maîtrise des heures complémentaires, - Encourager la formation au 3^e cycle et le recrutement des enseignants - , Revaloriser le taux horaire des heures complémentaires (12500 et 20000), - Contractualisation des retraités - ,Augmentation des salles de cours - , Maîtriser les effectifs étudiants - , Créations d'autres Universités, - Augmenter les frais de transferts (500 milles), - Orienter des étudiants dans des Universités privées, - Revaloriser les salaires.

RAPPORT ATELIER 2 : FINANCEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

THEMES	SOUS-THEMES	ETAT DES LIEUX	PROPOSITIONS/ RECOMMANDATIONS
LA RECHERCHE	LA RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du financement de la recherche - -Vétusté et manque de structure dans les laboratoires - Inadéquation entre l'intérêt pour la recherche et celui pour l'enseignement - absence d'un cadre juridique de la recherche - Absence d'une politique nationale de la recherche - - absence d'une politique de valorisation et d'orientation de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre institutionnel de la recherche - Prévoir une ligne budgétaire allouée à la recherche - Définition d'une politique claire d'orientation de la recherche - Définir des missions claires de recherche pour chaque Université - Attribution des fonds en fonction des projets présentés par les Laboratoires. - Encourager la mise en place de projets pluridisciplinaires. - Mise en place d'un Bureau d'étude au sein des Universités.

CONCLUSION

Quel type d'Université voulons-nous ?

Elaborer un statut particulier des Universités qui prenne en compte leurs spécificités et qui puissent leur permettre d'être plus performantes sur le plan managérial.